Extension du Jubilé

—

Nous rappelons à nos lecteurs que, en vertu d'un décret de la Congrégation de la Sainte Pénitencerie et d'un règlement de S. G. Mgr l'Archevêque, le temps du Jubilé est prolongé du 1er octobre au 1er décembre de cette année. Les confesseurs ont, durant cette période, les mêmes pouvoirs qu'ils avaient durant les six mois d'abord déterminés pour gagner l'indulgence du Jubilé. — C'est le 1er décembre, premier dimanche de l'Avent, qu'auront lieu la sonnerie des cloches et le chant du *Te Deum*, précédemment ordonnés pour marquer la fin de l'époque jubilaire.

Dans la Nouvelle-Angleterre

—

Monseigneur l'Archevêque de Québec est revenu, vendredi dernier, des Etats-Unis où il a passé une douzaine de jours.

Sa Grandeur a constaté une fois de plus l'accroissement rapide de nos Canadiens-Français dans la Nouvelle-Angleterre ; leurs foyers, là comme ici, sont loin d'être déserts. Les enfants sont nombreux dans chaque famille ; le chiffre et l'influence de notre population vont grandissant tous les jours. C'est une invasion pacifique que nous faisons de l'autre côté de la frontière, et qui — si elle se continue dans les mêmes proportions que maintenant — assurera, dans un siècle, à la race française la prépondérance dans les Etats qui nous avoisinent. Les écoles paroissiales y fonctionnent admirablement sous la direction de nos religieuses, de nos religieux et de nos prêtres : partout on y parle et on y enseigne, avec les doctrines catholiques la langue française qui est un puissant rempart pour notre religion comme pour notre nationalité.

Et voilà maintenant que, à côté de nos jolies églises canadiennes, on commence à bâtir des orphelinats, des hôpitaux, des hospices pour les vieillards, pour les pauvres, pour les infirmes, et des institutions de bienfaisance de toutes sortes, comme celles que la charité catholique a multipliées sur nos rivages. C'est là un spectacle vraiment consolant, qui est tout à l'honneur et à l'avantage de nos compatriotes de là-bas.